|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 1/2 | NOVEMBRE 2019 |
| Campagnes de diffamation contre des défenseurs des droits humains | |
| Inde | |
| «Les neuf de Bhima Koregaon»\*\* | |

|  |
| --- |
| En 2018, dans le cadre de vastes mesures de répression contre les défenseurs des droits humains en Inde, neuf militantes et militants de premier plan - \*\***Sudha Bharadwaj, Shoma Sen, Surendra Gadling, Mahesh Raut, Arun Ferreira, Sudhir Dhawale, Rona Wilson, Vernon Gonsalves** et **Varavara Rao** - ont été arrêtés. La police affirme que ces neuf personnes sont impliquées dans des violences qui ont éclaté entre dalits (opprimés) et nationalistes hindous dans le Maharashtra, en Inde.  Après leur arrestation, une campagne de diffamation a été lancée contre ces activistes. Le gouvernement prétend qu'il s’agit d’«antinationaux» qui travaillent contre les intérêts du pays. Mais les communautés au sein desquelles ces militants mènent leurs activités sont d’un tout autre avis. Les «neuf de Bhima Koregaon» sont, pour beaucoup, des héros nationaux qui luttent courageusement en faveur des droits des personnes les plus marginalisées en Inde.  Ils ont été inculpés au titre de la Loi relative à la prévention des activités illégales, une loi antiterroriste draconienne souvent utilisée pour faire taire les personnes critiques à l’égard des autorités. Amnesty International estime que leur arrestation est motivée par des considérations politiques et vise à décourager la dissidence pacifique.  Ces dernières années, la société civile a constaté une tendance croissante à la diabolisation et à la criminalisation de celles et ceux qui, au sein d’organisations comme à titre individuel, s’élèvent contre les violations des droits fondamentaux des communautés les plus pauvres et les plus marginalisées de l'Inde. Il incombe aux autorités de prendre des mesures de toute urgence pour donner un coup d’arrêt à cette tendance. Par conséquent, le gouvernement indien doit veiller à ce que la dissidence et les appels en faveur de la justice et de l’obligation de rendre des comptes ne donnent pas lieu à des sanctions. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en anglais, hindi ou français **au Premier ministre** de l’Inde. |
| Écrivez aux autorités indiennes pour les exhorter à :   * libérer sans délai Sudha Bharadwaj, Shoma Sen, Surendra Gadling, Mahesh Raut, Arun Ferreira, Sudhir Dhawale, Rona Wilson, Vernon Gonsalves et Varavara Rao ; * veiller à ce que les militantes et militants, les défenseures et défenseurs des droits humains, les journalistes, les universitaires et les membres de l'opposition politique puissent exercer pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et d'association. |
|  |
| **🡪 Formule d’appel** : Monsieur le Premier ministre, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 3.** |

**🡪** Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur notre site web** : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>

**🡪 Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| PREMIER MINISTRE DE L’INDE Narendra Modi Prime Minister’s Office South Block, Raisina Hill New Delhi 110011 Inde / India | Ambassade de la République de l'Inde Kirchenfeldstrasse 28 Case postale 406 3005 Berne  Fax: 031 351 15 57 E-mail: [hoc.berne@mea.gov.in](mailto:hoc.berne@mea.gov.in) |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli -2/2 | NOVEMBRE 2019 |
| Mesures de répression contre la société civile pour des activités légitimes | |
| Égypte | |
| Ibrahim Ezz El Din | |

|  |
| --- |
| Dans la nuit du 11 juin 2019, des membres des forces de sécurité égyptiennes en civil ont arrêté Ibrahim Ezz El Din, un chercheur sur les droits relatifs au logement travaillant pour la Commission égyptienne des droits et des libertés. Il a été appréhendé à proximité de son domicile, dans le quartier de Moqattam, au Caire, et est, depuis lors, victime d’une disparition forcée. Après son arrestation, sa famille et ses avocats ont tenté d’obtenir des informations à son sujet au poste de police de Moqattam, mais les autorités ont affirmé qu’il n’était pas en détention. Ses proches et ses avocats ont également envoyé un télégramme (message postal) au procureur général, et porté plainte pour sa disparition.  À la Commission égyptienne des droits et des libertés, Ibrahim Ezz El Din travaille essentiellement sur le droit au logement. Il mène des recherches sur le bilan de l’Égypte en ce qui concerne l’accès de chacun à un logement sûr et abordable, recueillant des informations sur les expulsions forcées et les politiques égyptiennes en matière de planification urbaine. Il est la cinquième personne liée à Commission à avoir été appréhendée depuis 2016. L’arrestation d’Ibrahim Ezz El Din intervient dans un contexte de crise des droits humains et de mesures de répression contre la société civile égyptienne: des centaines de personnes ont été appréhendées pour avoir mené des activités pourtant légitimes, ou pour s’être exprimées ou réunies pacifiquement. La répression a touché les journalistes, les fans de football, les personnes critiques à l’égard du pouvoir en place, les responsables politiques et le personnel des organisations de la société civile. Nombre de personnes arrêtées ont été soumises à une disparition forcée, avant d’être inculpées de charges ayant trait au «terrorisme», dénuées de fondement, en raison de leur travail légitime, puis maintenues en détention provisoire pendant des mois, voire des années, sans jamais être traduites en justice. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en arabe, anglais ou français **au Procureur général**. Engagez-le à   * révéler immédiatement où se trouve Ibrahim Ezz El Din ; * veiller à ce que cet homme puisse consulter ses avocats et voir ses proches, et soit protégé contre la torture et les autres formes de mauvais traitements ; * traduire en justice tous les responsables présumés de sa disparition ; * veiller à ce qu’il soit remis en liberté, à moins qu’il ne soit inculpé d’une infraction reconnue par le droit international. |
|  |
| **🡪 Formule d’appel** : Monsieur le Procureur général, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 4.** |

**🡪** Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur notre site web** : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>

**🡪 Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | COPIES À |
|  |  |
| Procureur général Nabil Sadek Office of the Public Prosecutor Madinat al-Rehab Cairo Égypte  Fax: +202 2577 4716 | Adjoint au ministre des Affaires étrangères, chargé des droits humains Ahmed Ihab Gamal Eldin Ministry of Foreign Affairs Corniche el-Nile Cairo Égypte  Fax: + 202 2574 9713 E-mail: [contact.us@mfa.gov.eg](mailto:contact.us@mfa.gov.eg) Twitter: @MfaEgypt |
|  |
| Ambassade de la République Arabe d'Egypte Elfenauweg 61 3006 Berne  Fax: 031 352 06 25 E-mail: [embassy.bern@mfa.gov.eg](mailto:embassy.bern@mfa.gov.eg) |

Expéditeur:

PREMIER MINISTRE DE L’INDE

Narendra Modi

Prime Minister’s Office

South Block, Raisina Hill

New Delhi 110011

Inde / India

Lieu et date :

Concerne : «Les neuf de Bhima Koregaon»

Monsieur le Premier ministre,

Le sort des défenseurs des droits humains connu sous le nom «Les neuf de Bhima Koregaon» me préoccupe beaucoup.

En 2018, les neuf militantes et militants de premier plan - **Sudha Bharadwaj, Shoma Sen, Surendra Gadling, Mahesh Raut, Arun Ferreira, Sudhir Dhawale, Rona Wilson, Vernon Gonsalves et Varavara Rao** - ont été arrêtés.

La police affirme que ces neuf personnes sont impliquées dans des violences qui ont éclaté entre dalits (opprimés) et nationalistes hindous dans le Maharashtra, en Inde.

Ils ont été inculpés au titre de la Loi relative à la prévention des activités illégales, une loi antiterroriste draconienne souvent utilisée pour faire taire les personnes critiques à l’égard des autorités.

Amnesty International estime que leur arrestation est motivée par des considérations politiques et vise à décourager la dissidence pacifique.

Je vous demande de **libérer sans délai Sudha Bharadwaj, Shoma Sen, Surendra Gadling, Mahesh Raut, Arun Ferreira, Sudhir Dhawale, Rona Wilson, Vernon Gonsalves et Varavara Rao**.

De plus, j’engage votre gouvernement de **veiller à ce que les militantes et militants, les défenseures et défenseurs des droits humains, les journalistes, les universitaires et les membres de l'opposition politique puissent exercer pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et d'association**.

En vous remerciant de l’attention que vous porterez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République de l'Inde, Kirchenfeldstrasse 28, Case postale 406, 3005 Berne

Fax: 031 351 15 57 / E-mail: hoc.berne@mea.gov.in

Expéditeur:

Procureur général

Nabil Sadek

Office of the Public Prosecutor

Madinat al-Rehab

Cairo

Égypte

Lieu et date :

Concerne : Ibrahim Ezz El Din

Monsieur le Procureur général,

Dans la nuit du 11 juin 2019, des membres des forces de sécurité égyptiennes en civil ont arrêté Ibrahim Ezz El Din, depuis lors porté disparu.

Après son arrestation, sa famille et ses avocats ont tenté d’obtenir des informations à son sujet au poste de police de Moqattam. Ses proches et ses avocats vous ont également envoyé un télégramme, et ils ont porté plainte pour sa disparition.

Cette situation me préoccupe beaucoup et je vous engage, Monsieur le Procureur général, à **révéler immédiatement où se trouve Ibrahim Ezz El Din**.

Je vous prie de veiller à ce que cet homme puisse consulter ses avocats et voir ses proches, et soit protégé contre la torture et les autres formes de mauvais traitements.

De plus, je vous demande de **traduire en justice tous les responsables présumés de sa disparition et de veiller à ce qu’il soit remis en liberté** - à moins qu’il ne soit inculpé d’une infraction reconnue par le droit international.

En vous remerciant de l’attention que vous porterez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Procureur général, à l’expression de ma haute considération.

**Copies :**

Adjoint au ministre des Affaires étrangères, chargé des droits humains

Ahmed Ihab Gamal Eldin, Ministry of Foreign Affairs, Corniche el-Nile, Cairo, Égypte

Fax: + 202 2574 9713 / E-mail: contact.us@mfa.gov.eg

Ambassade de la République Arabe d'Egypte, Elfenauweg 61, 3006 Berne

Fax: 031 352 06 25 / E-mail: embassy.bern@mfa.gov.eg